

## RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

« EURE ET SEINE-MARITIME » EN 2020

### RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Le FEADER, fonds européen agricole et de développement rural, est doté de 104 millions d'Euros pour la période 2014-2020 dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Fin 2020, plus de 90% du FEADER a été programmé, et près de 55% des fonds ont été versés aux bénéficiaires.

Depuis 2014, 2 300 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime, dans tous les dispositifs liés à l'agriculture et au développement local. 890 agriculteurs engagés dans des pratiques environnementales et 550 agriculteurs bio ont reçu une aide européenne.

L'année 2020 se caractérise par les bons résultats dans la diversification de l'agriculture, le développement des circuits courts, la protection de la biodiversité et l'offre de services à la population en zone rurale, notamment dans les domaines de la santé et de la culture. En revanche, en partie du fait de la crise liée à la COVID-19, moins de projets ont été déposés, notamment dans l'installation en agriculture.

*A noter : 2020 devait être la dernière année du PDR avant le lancement d'une nouvelle période de 7 ans, pour 2021-2027. Du fait de retards au niveau européen de la nouvelle Politique Agricole Commune, 2 années supplémentaires ont été accordées au programme 2014-2020. Ces 2 années vont permettre de poursuivre les dispositifs existants, avec des fonds supplémentaires de l'Europe, de l'Etat et des collectivités territoriales.*

#### Chiffres clés :

- FEADER 2014-2020 : **104 millions d'euros** (+ 39 millions à venir pour les années 2021-2022)
- Taux de programmation des projets : **93 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **53 %**
- **44 millions d'euros** investis dans l'agriculture depuis 2014
- **Doublement des hectares** en agriculture biologique, soit 17 000 ha (2% de la Surface Agricole Utile)
- **305 hectares** reboisés en forêt à peuplement pauvre
- **4 pôles de santé** construits en zone rurale
- **Plus de 90 projets** financés dans le cadre des programmes locaux LEADER

#### Le FEADER, c'est :

- le fonds de l'Union européenne qui accompagne la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC). En France, il est géré au niveau régional, selon des programmes adaptés aux territoires. En Normandie, le FEADER bénéficie en grande partie à la modernisation de l'agriculture, au maintien des prairies et à la redynamisation des zones rurales.
- un fonds géré dans un programme comportant 3 volets : l'aide à l'agriculture, la restauration et la préservation de l'environnement, le développement des zones rurales.

L'Europe investit dans les zones rurales

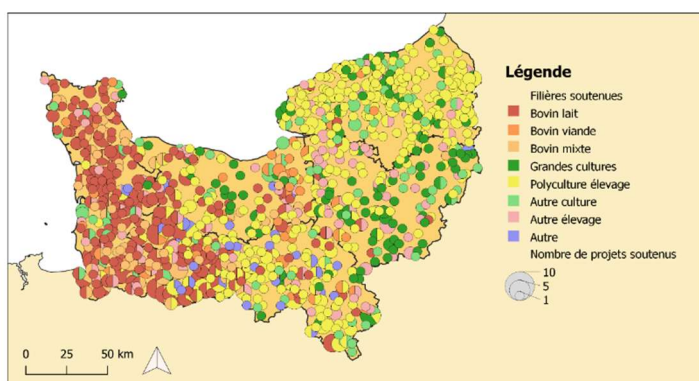
## ZOOM SUR QUELQUES DISPOSITIFS PHARES

### L'AIDE A L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

*Objectif : Soutenir financièrement les jeunes agriculteurs et agricultrices pour leur première installation*

**575 jeunes agriculteurs** ont été aidés pour leur installation depuis 2014 (104 femmes, 471 hommes)

Élément clé de l'activité dans les zones rurales, c'est le premier dispositif mis en œuvre, dès 2014. L'aide aux jeunes agriculteurs s'adresse aux moins de 40 ans, diplômés en agriculture, voulant s'installer en agriculture ou reprendre une exploitation agricole. La Normandie s'est fixée un objectif d'au moins 300 installations aidées par an pour compenser en partie les départs en retraite. En 2020, après 2 ans au-delà de 300, le nombre est de 267, dont 109 dans l'Eure et la Seine-Maritime. La baisse s'explique vraisemblablement par un report des installations dû à la crise sanitaire liée à la COVID-19.



86% des installations se font dans le cadre familial et 15% ont été réalisées par des femmes en 2020. Si seulement 14% sont en bio, 90% des bénéficiaires s'engagent à adopter des pratiques agroécologiques, plus respectueuses de l'environnement. Le montant moyen de l'aide s'élève en 2020 à 23 800€, avec une majoration pour les projets représentant un investissement important notamment du fait du coût du foncier.

Exemple de projet : En 2018, après une formation au lycée agricole d'Yvetot, Gérald Gévas s'installe comme éleveur de chevaux (poulinage et élevage de trotteurs). Sur une exploitation de 11 ha à Pavilly (76), il bénéficie d'une Dotation Jeune Agriculteur de 27 000€. Le montant de base est majoré car il s'installe seul, doit réaliser des investissements d'un coût élevé et s'engage à préserver des prairies naturelles.

### DESSERTE FORESTIERE, MODERNISATION DE LA FILIERE BOIS ET REBOISEMENT

*Objectif : Développer la filière bois en améliorant la valeur de la forêt normande et en facilitant son exploitation*

Avec 417 000 hectares, la forêt couvre 14% du territoire de la Normandie, soit bien moins que la moyenne nationale (25%). La forêt est constituée à 85% de feuillus, principalement du chêne et du hêtre. La filière regroupe 3 420 entreprises et représente 22 200 emplois.

Le dispositif financé par le FEADER vise à moderniser la filière tout en favorisant la mobilisation des bois par des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

209 projets ont reçu un peu plus de 2 millions d'Euros de subventions publiques. La forêt normande produit 7 m<sup>3</sup> de bois par hectare et par an, soit plus que la moyenne nationale (5,2 m<sup>3</sup>), tout en respectant un volume de récolte inférieur à celui de la production.



Exemple de projet : La CUMA Haie'nergie et territoires est un collectif qui veut valoriser le bois bocager en achetant les plaquettes bocagères (bois déchiqueté) aux agriculteurs et en le vendant à des consommateurs, dans un rayon de 20 km. L'aide du FEADER, d'un montant de 32 454 €, leur a permis d'investir dans une scierie mobile (162 274€) et de créer un emploi.

## INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES DE BASE POUR LA POPULATION RURALE

*Objectif : développer l'attractivité des zones rurales et lutter contre les inégalités d'accès aux services à la population des territoires ruraux*

2 volets peuvent être soutenus par le FEADER : l'offre de soins, avec la construction de pôles de santé, et l'offre de services dans les domaines culturels et sociaux.

18 projets ont été sélectionnés depuis 2014, dont 7 pôles de santé et 11 projets tels que l'aménagement d'un espace de service pour la petite enfance, l'acquisition de matériel numérique pour un cinéma ou la création de terrains familiaux pour les gens du voyage. 33 professionnels de santé ont rejoint les pôles de santé réalisés, et un peu plus de 136 000 personnes des zones rurales de l'Eure et de la Seine-Maritime bénéficient de nouveaux services.

Exemple de projet : La maison de santé pluridisciplinaire communautaire de Blangy-sur-Bresle (76) est un projet porté par la Communauté de Communes Aumale-Blangy-sur-Bresle. D'un coût de 1 996 000€, elle a été subventionnée à hauteur de 900 000€ dont 421 000 de FEADER. Achevée en 2019, elle accueille aujourd'hui 15 professionnels de santé ainsi que la médecine du travail.



<http://www.blangysurbresle.fr/informations-pratiques/centre-medico-social/>

## LEADER (LIAISON ENTRE ACTION DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE)

*Objectif : Financer des stratégies et des programmes d'actions portés par des territoires ruraux, sélectionnés au préalable par la Région Normandie.*

- ✓ **5 Groupes d'action locale (GAL)** sur le territoire Eure, Seine-Maritime
- ✓ Accompagnement de plus de **700 porteurs de projets locaux**
- ✓ **90 projets** LEADER ayant reçu un premier paiement, soit 3,2 millions d'Euros de FEADER

Les territoires LEADER de l'Eure et de la Seine-Maritime ont principalement soutenu depuis le début de la période de programmation des initiatives liées à l'agriculture locale et aux circuits courts ainsi que des projets culturels. Les thématiques de la santé et des services à la population ont également été fortement investies.

Exemple de projet : Le GAL du Vexin normand (27) a édité le bilan des initiatives réalisées sur son territoire. Au 31 décembre 2020, 30 projets innovants et fédérateurs ont bénéficié de 1 350 000€ d'aide. Le lancement d'une conserverie de légumes, la création d'une ressourcerie, la location de vélos électriques, un guichet unique d'aide aux démarches, ... sont autant de projets qui contribuent à dynamiser le territoire et améliorer la qualité de vie des habitants.

<https://www.cdc-vexin-normand.fr/developpement-economique/leader/programme-leader.html>



Retrouvez le PDR 2014-2022, les appels à projets en cours et le bilan complet 2014-2020 sur le site : <https://www.europe-en-normandie.eu/>

Rubrique : Tout savoir sur les fonds européens / Suivi et avancement de la programmation